

 NOUVEAU

Vous êtes juge

- et vous avez été attaqué dans les médias à cause de votre jurisprudence?
- vous désirez réagir, mais ne savez pas comment?

La SVR-ASM

- vous offre un soutien professionnel par des juges experts en matière de moyens de communication;
- participe à la prise en charge des frais de conseils fournis par des professionnels des médias.

Vous n'êtes pas encore membre? Vous pouvez vous inscrire sur le site www.svr-asm.ch!